Organisme de **D**éfense et de **G**estion
Syndicat Professionnel de la noix, du cerneau et de l'huile de noix du Périgord
30, route de Pérical – 46600 CREYSSE
Tél : 05.65.32.22.22 – Standard 2
Mail : contact@noixduperigord.com

DECLARATION DE NOYERS

A REMPLIR PAR TOUS LES PRODUCTEURS

A.1

Habilité Noix du Périgord : oui ❒ non ❑
Habilité Huile en noix du Périgord : oui ❒ non ❑

Certification environnementale : oui ❒ non ❒
AB ❒
HVE ❒
Autre ❒ Laquelle……..

Nom-Prénom ou Raison Sociale et Adresse

Code ODG :

N° SIRET :

Téléphone : Mail :

Adhérent à une OP Oui ❑ Non ❑ Si oui, laquelle : ----------

➔ **Inscrire dans le tableau ci-dessous toutes les parcelles – EN PRODUCTION OU NON – exploitées et revendiquées en A.O.P.**

Toutes les colonnes sont à remplir obligatoirement

Dépt	Commune	Lieu-dit	Section	N°parcelle cadastrale	Variété	Année de plantation	Arbres isolés (1) oui/non	Nombre de noyers	Nombre de pollini-sateurs	Distance		Superficie			Irrigation oui/non
										Sur le rang	Entre les rangs	Nb arbres x distance			
										m	m	ha	are	ca	
							Total								

Total surface		
ha	are	ca
Franquette		
Corne		
Marbot		
Grandjean		
Fernor		
Total global		

(1) Dans le cas des arbres isolés, ne renseigner que le nombre de noyers et la superficie sur la base de : 80 ca par arbre pour les variétés Marbot, Franquette, Grandjean et Corne
48 ca par arbre pour la variété Fernor.

Fait à ---------- le ----------

A retourner au Syndicat professionnel avant le 31 janvier de l'année de récolte

Signature de l'exploitant